

## METTRE EN PLACE UN ENTREPÔT DE DONNÉES DE SANTÉ STRUCTURÉ



Le CHU Amiens-Picardie prévoit également la mise en place d'un Entrepôt de Données de Santé structuré pour répondre aux besoins croissants des utilisateurs. Ce dispositif inclura :

- Une comitologie dédiée et adaptée, pour encadrer et prioriser les projets utilisant les données
- Un guichet unique, facilitant la coordination des demandes d'accès
- Une intégration régionale, nationale et européenne, inscrivant l'établissement dans une dynamique collaborative visant à optimiser l'exploitation des données au service de la recherche et de l'amélioration des soins

